

Les corps décharnés dans le roman haïtien francophone

The Emaciated Forms in the Francophone Haitian Novel

Sana DAHMANI 

Princess Nourah Bint Abdulrahman University /Arabie Saoudite
sanadahmani2@gmail.com

Received: 03/11/2024,

Accepted: 30/11/2024,

Published: 21/12/ 2024

Résumé

L'Histoire d'Haïti est intrinsèquement liée à la violence, une violence qui commence avec la traite et se poursuit avec les dictatures sanguinaires qui ont marqué l'île et ses habitants d'un sceau de sang. Le roman haïtien est souvent entièrement inscrit dans l'Histoire qui n'est pas qu'une toile de fond : elle brise les personnages qui sont ballotés, malmenés par une histoire sanguinaire. Nous nous intéresserons dans cet article à cette violence formelle et thématique qui marque les œuvres littéraires haïtiennes. Nous parcourons la violence de l'esclavage et celle de la dictature qui décharne les corps, pour montrer dans une troisième partie que l'écriture de la violence est un pare oubli.

Mots-clés : Littérature haïtienne, littérature engagée, écriture de la violence, amalgame classes races, dictature

Abstract

Haiti's history is deeply connected to the violence, beginning with the slave trade and continuing with the bloodthirsty dictatorships which marked the island and his inhabitants of a seal of blood. The Haitian novel is often completely inspired by the History: it breaks the characters who are rolled around, manhandled by a bloodthirsty history. This article deals with this formal and thematic violence which marks the haitian literary works, is interested in the violence of the slavery and that of the dictatorship, and shows in the third part that the writing of the violence fights against the forgetting.

Keywords: Haitian literature, committed literature, writing of violence, classes races conflict, dictatorship.

Introduction

On ne sort pas indemne de la littérature haïtienne et pour cause : la violence y est omniprésente, vissée au corps même du texte.

Cette violence du texte, formelle et thématique, nous revoie l'image d'une île meurtrie et d'un peuple qui semble avoir intériorisé la violence tant l'histoire haïtienne est empreinte de sang et ce, depuis le débarquement de Colomb à la dictature duvaliériste, en passant par les révolutions qui ont successivement secoué l'île. Le slogan de l'acte de l'indépendance n'est-il pas « *koupé tèt, boulé kay* » (« *coupez les têtes, brûlez les cases* ») et un autre devenu proverbe ne dit-il pas : « *sé fè ki koupé fè* » (« *c'est avec le fer qu'on peut couper le fer* ») ?

Sans vouloir se cantonner à une lecture historique, il est indéniable que la violence a toujours été présente, elle fait désormais partie intégrante de l'imaginaire haïtien au point que le lecteur soit enclin à penser qu'il y a une banalisation de l'horreur dans la littérature haïtienne francophone. En effet, l'Histoire est, dans le roman haïtien un actant, c'est un référent incontournable qui emporte le lecteur dans un tourbillon de violences sans fin. De la violence de l'amalgame classe race à celle des corps torturés par la dictature, le cri est omniprésent dans les textes d'Émile Ollivier (*Paysage de l'aveugle*, 1977, *Mère-Solitude*), de Gérard Étienne (*Le Nègre crucifié*, 1974), de Frankétienne (*L'Oiseau Schizophone*, 1993), de Roger Dorsinville (*Mourir pour Haïti*, 1980), et la liste est longue. Le lecteur retrouve chez ces écrivains la même forme de délire parce qu'Haïti représente un espace de folie meurtrière où la violence physique, verbale, idéologique est omniprésente. Le roman haïtien est de fait entièrement inscrit dans l'Histoire qui n'est pas qu'une toile de fond : elle brise les personnages qui sont ballotés, malmenés par une histoire sanguinaire mise en mots grâce à des auteurs qui, en écrivant la violence, tentent par leur insoumission au silence imposé par le politique, de témoigner, de rendre hommage, en somme de lutter contre l'oubli.

Nous nous proposons dans cet article d'explorer la violence de et dans la littérature haïtienne francophone. Nous parcourrons la violence de l'assimilation et celle de la dictature qui décharne les corps, pour montrer en conclusion que l'écriture de la violence est un pare oublié.

1- Corps colorés : le choc des cultures et l'assimilation forcée

L'esclavage, ce cataclysme qui pour toujours ébranlera la conscience humaine. Ce sont, pour les Caraïbes, des siècles de traite et des millions d'êtres humains transportés de force au Nouveau Monde (Manigat, 2001, p.67). Le miracle économique de cet « *eldorado construit sur un volcan* » (Etienne, 2005,

p.55) qu'était Haïti était basé sur l'esclavage, qui garantissait une main d'œuvre conséquente et à très bas coût à même de générer des profits colossaux. Le 1^{er} janvier 1804, Haïti, le premier État noir indépendant, est proclamé, mais des conflits sociaux économiques et politiques vont peu à peu enliser la toute jeune République dans un tourbillon d'instabilité.

Qu'aura créé l'esclavage sur le plan social ? Les grands propriétaires terriens sont ceux dont les ancêtres avaient été les premiers à avoir tenté l'aventure au Nouveau Monde, Européens et chrétiens, ils détenaient de fait le pouvoir économique et politique et la couleur blanche caractéristique des Caucasiens, a très vite été assimilée au pouvoir et au prestige. D'un autre côté, et comme les esclaves étaient Africains, donc Noirs, la couleur noire et le caractère servile allaient de pair dans l'imaginaire collectif haïtien. Entre ces deux classes, les sangs mêlés issus du métissage entre Blancs et Noirs, tentaient de gommer leurs origines africaines, et les affranchis, quoique libérés de l'esclavage, subissait tout de même les stigmates d'un teint insuffisamment clair:

Le mulâtre que le colon blanc affranchissait [...] souffrait encore de certaines interdictions : il ne pouvait pas exercer tous les métiers [...] ne pouvait pas s'asseoir n'importe où dans les salles de spectacles ou à l'église, devait toujours se comporter avec déférence avec le Blanc, etc. (Métellus, 1987, p.53)

Ces éléments mis ensemble expliquent l'amalgame classes races qui sévit à Haïti. Généralement, l'appartenance à une classe se définit selon différents critères : le statut social, la place tenue au sein d'un système productif, la position politico-idéologique, le niveau de vie, le sexe, la génération, etc.

Mais à Haïti la cohabitation entre Blancs, Noirs et sang mêlés n'a jamais été sereine. Et c'est sur des considérations raciales uniquement que s'est basée la hiérarchisation sociale à Haïti dès 1804. Laënnec Hurbon explique que « *l'esclavagisme qui a duré trois siècles, a laissé intacts, après la disparition du maître, ses réseaux symboliques et imaginaires au cœur de la société haïtienne et de l'État.* » (Hurbon 1987, p.18.).

Dominique Fattier abonde dans ce sens en notant :

Le problème de couleur en Haïti, c'est d'abord le problème de certains mulâtres, toujours soucieux de ressembler aux Blancs, de se différencier du nègre aux lèvres épaisses, au nez épaté, aux cheveux crépus, c'est ensuite le problème des Noirs qui, quoique présidents, furent en fait des marionnettes entre les mains des conseillers mulâtres toujours attentifs à ménager, à préserver, à promouvoir les leurs. La masse noire essentiellement paysanne observe toujours à distance ce

conflit de couleur et en fait régulièrement les frais. (Barthélémy, Girault, 1993, p.219.)

C'est dès la Première moitié du XIX^e siècle que des intellectuels engagés comme le poète Jean Baptiste Chenêt dans *Études poétiques* (1846), le poète Pierre Faubert dans *Ogé ou le Préjugé de couleur* (1856), le penseur Louis-Joseph Janvier dans *Les Détracteurs de la race noire et de la République d'Haïti* (1882), l'historien Beauvais Lespinasse dans son *Histoire des affranchis de Saint-Domingue* (1882), et bien d'autres, répondaient aux accusations d'un Gobineau (Essai sur l'inégalité des races humaines, 1853-1855) d'un La Selve (*Le Pays des Nègres*, 1881) ou d'un Bismarck (1882), qui tentaient de minimiser la victoire historique du peuple haïtien d'une part, et de reléguer les Noirs au rang de sous-hommes d'autre part.

En 1933 encore, Stephen Alexis invitait ses compatriotes à réfléchir sur et à dépasser les répercussions dramatiques et toujours vivaces de siècles d'hégémonie blanche sur la configuration sociale haïtienne : « *Malgré le préjugé blanc, qui nous confond tous dans le même dédain, depuis l'octavon le plus clair, jusqu'au nègre le plus noir, vous en êtes encore, entre vous, à de misérables distinctions d'épiderme !* » (Alexis, 1933, p.13).

C'est dans ce contexte que le courant noiriste voit le jour, surtout que le président Lescot avait réveillé les démons de l'esclavage et de la colonisation en interdisant aux Noirs d'accéder à l'enseignement supérieur et à l'administration publique. Être Noiriste supposait un combat tant sur le plan national qu'individuel, car pour les descendants de ceux qui firent d'Haïti la Première république noire, le patriotisme était ulcéré par le colorisme. Comme le signale Léon-François Hoffmann, « *l'adjectif africain* » voulait dire « *paysan* » ou « *travailleur manuel* » ou, pour qualifier un bourgeois, « *grossier* », « *ignorant* », « *malappris* ». Dans un cas comme dans l'autre, le terme était péjorativement chargé. » (Hoffman, 1995, p.167). Duvalier fera même de cette lutte son cheval de bataille, même si son militantisme pour réhabiliter le Noir passera par une exclusion voire une sorte d'épuration raciale caractérisée des mulâtres (René Depestre, 1976, p.56-63)

La littérature haïtienne contemporaine traite encore aujourd'hui que cet amalgame classe race, preuve que le préjugé de couleur est toujours opérant en Haïti.

Ainsi, sur un ton moins virulent mais tout aussi revendicateur, Marie Vieux-Chauvet dénonce ces amalgames classe race dans la nouvelle « *Amour* » : un père de famille qui convoite la présidence d'Haïti va donner sa fille « *mal sortie* » (c'est-à-dire plus foncée que le reste de la famille) en mariage à un gendre qui, en

acceptant de se sacrifier en ayant une épouse à la peau foncée, pourra moyennant une dot conséquente renflouer les caisses de sa famille au bord de la ruine :

Je courus jusqu'à ma chambre. Là, seule, je restai de longues minutes, face à mon image, devant le miroir de ma coiffeuse.

-Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? Sanglotai-je en abattant mes poings sur le miroir.

Et je me mis à haïr l'aïeule dont le sang noir s'était sournoisement glissé dans mes veines après tant de générations. (Chauvet, 1968, p.119).

Sous la plume d'Ollivier, le simple fait de côtoyer un Noir devient un crime de lèse-majesté quand on est soi-même issu d'une grande lignée de propriétaires fonciers. Dans son roman *Mère Solitude*, Emile Ollivier retrace la généalogie de la lignée Morelli et parle de la haine vouée par les nantis à un certain Nicolas Morelli, socialiste avant l'heure, défenseur des petits propriétaires Noirs et passionné par l'héritage africain:

Evoquer la mémoire de Nicolas Morelli [...] c'est évoquer, aux yeux de la bourgeoisie, un dégénéré, un hystérique, un 'sang-sale' [...] qui ne comptait pas un seul ami dans la bonne société. Ce voyou, d'espèce rare, toujours flanqué d'une espèce d'Absalon, ne fréquentait que les 'va-nu-pieds', les 'gros orteils', ces êtres simiesques qui devraient être balayés de la surface de la terre. (Ollivier, 2016, p.71).

Dans ce même roman, Ollivier fustige ce pan de la population, riche, qui tente d'occulter ses origines africaines et de s'assimiler coûte que coûte à la culture blanche qui a longtemps dominé (et domine encore) les esprits à Haïti :

Quand on demande [à Melle Hortense] pourquoi les mélodées de la noire et lointaine Afrique ne colorent point son répertoire, comme si elle venait d'être victime de la pire vacherie, elle pince ses lèvres charnues et violacées. Celles-ci dessinent alors une moue subtile et produisent un frêle bruit indescriptible : manifestation du profond mépris que certaines gens nourrissent pour les racines les plus vivaces de ce pays. (Ollivier, 2016, p.71).

Dans ces trois exemples, le recours à des termes racialement connotés en dit long sur la discrimination dont ont été victimes les Noirs longtemps après l'abolition de l'esclavage, preuve que des siècles d'hégémonie blanche ne se balayaient pas en un tour de main. Recevoir des gènes noirs en héritage est une damnation qui condamne à une vie d'humiliation et de pactes censés faire oublier le legs africain, et c'est une myriade de termes caractérisant de manière insultante, l'appartenance raciale qui fuse sous la plume de ces écrivains. « *Mal sortie, sang-sale, va-nu-pieds, gros orteils, êtres simiesques* » traduisent la rage et le mépris

d'une frange importante du peuple haïtien, pour qui la couleur de peau est un stigmate. L'héritage africain, pourtant célébré jusqu'à devenir même un cliché (Duvalier, 1938), renvoie en Haïti à des siècles d'humiliation à travers lesquels les Blancs, classe dominante, n'ont cessé de distiller une vision discriminatoire. Sous le plume de Chauvet, d'Ollivier et d'autres, l'écriture devient le moyen de dénoncer l'aliénation des Nègres à la morale blanche. Certes, cette dénonciation n'est pas récente, et l'abolitionniste français Victor Schœlcher (1804-1893) écrivait déjà au XIX^{ème} siècle :

Tout homme ayant du sang africain dans les veines ne saurait jamais trop faire dans le but de réhabiliter le nom de nègre, auquel l'esclavage a imprimé un caractère de déchéance [...] Le jour où mulâtres et surtout mulâtresses se diront nègres et négresses verra bientôt disparaître une distinction contraire aux lois de la fraternité et grosse de futurs malheurs. (Schoelcher, 1948, p.197).

Il demeure toutefois intéressant d'analyser que plus de deux siècles après l'émancipation d'Haïti, c'est la couleur de peau qui demeure, encore, un marqueur du prestige social. Haïti reste, pour Kettly Mars (2010), « *une nation divisée, une histoire mal partie, le bien-être et le privilèges pour un petit nombre insolent et un héritage de mépris pour toute une majorité d'hommes et de femmes, depuis trop longtemps* ».

2- Cops torturés : la dictature carnassière

Si assumer, ou pas, sa couleur de peau est pour une partie des Haïtiens un acte de violence, il est une autre violence, plus crue, qui sature le texte haïtien : c'est celle en rapport avec la dictature. Les gouvernements Duvalier ont été une hécatombe, et une hémorragie intellectuelle, généralement muée en exil définitif, en résulta puisque et pendant trois décennies la logique des Duvalier et de leur sbires a été « *tuer d'abord, vérifier ensuite* » (Gérard, 1973, p.54). Le corps n'a plus d'intimité, son seul rôle est de permettre d'arracher, via la torture, des aveux. En ce sens, la littérature haïtienne est souvent un cri qui tente de retranscrire les stigmates d'une île, une île que les plus grands drames de l'Humanité ont marqué au fer. Haïti « *île poubelle infernale. Ville fauve de bidonvilles. Charogne et mascarogne. Misère et madichon* » pour Frankétienne, (1993, p.273) a été un tombeau à ciel ouvert entre 1957 et 1986. Le style de Frankétienne est d'ailleurs à lui seul à même de dire l'horreur de la dictature : l'accumulation doublée de la juxtaposition, l'emprunt au créole haïtien, les sèmes négativement connotés amplifient la déchéance de l'Etat haïtien et montrent que l'île est loin d'être un *locus amœnus*. La violence verbale de Frankétienne, non seulement réfute l'image de carte postale qui a souvent été celle d'Haïti, mais en plus impose au lecteur une

image nettement plus réaliste de cette dictature carnassière. Ollivier note à propos du style des écrivains haïtiens : « *Dans ce coin de terre, la parole est parabolique, elle s'apparente au délire, obéit à une logique qui lui est propre. Par le biais de la parole, on finit par établir un compromis avec la réalité* » (Ollivier, 1986, p.79-80) ; et cette réalité n'est autre que le « *fascisme créole* » (Manigat, 1971) qui aura des répercussions dramatiques : un million d'exilés, quelques 42000 personnes assassinées (Barthélemy, 1993, p.57), près de 500000 personnes décédées des suites de la malnutrition, de la soif et de la maladie, un déficit chronique du budget de l'état, un pays saccagé, vidé de ses ressources humaines et naturelles. Dès lors, les témoignages littéraires attesteront de la violence de cette ère. Pour Roger Dorsinville, retourner en Haïti après la chute des Duvalier, « *c'est être entré dans une vallée des morts* » (Dorsinville, 1987, p.17) tant la violence duvaliériste a été implacable.

Les témoignages littéraires retracent la violence subie au grand jour- (car les Macoutes vivaient dans une impunité tellement absolue que pratiquer des exécutions de plein jour et en pleine rue ne les embarrassaient pas)- comme la violence du monde carcéral, ce microcosme clos qui devient synonyme, en pays de dictature, du « *triomphe de la déraison sur l'ordre naturel et social.* » (Kovač, 2002, p.179).

Gérard Etienne retrace en ces termes l'étendue de l'horreur des prisons haïtiennes où les bourreaux ont carte blanche pour rivaliser d'horreur, leur but étant, non pas uniquement d'arracher des aveux car souvent, la torture s'apparente d'un plaisir sadique qui procure des joies délicieuses aux tortionnaires :

Si Dieu n'était pas absent, je suis sur qu'il me donnerait des forces pour massacrer les zombis du président. [...] ce serait mon geste de protestation contre un monde de tortures, de larmes, de crimes, d'injustices [...]. Les soldats du chef se réveillent et voient que je suis encore en vie. Ils s'énervent. Expliquent mal ma résistance on ne résiste pas à leur supplices et à leurs coups de fouet. Ils expliquent mal le souffle qui me reste après quarante-huit heures de torture. (Etienne, 1989, p.105).

Trois champs de la violence se côtoient : celle physique liée à la violence (supplices, coups de fouet, torture), celle psychologique qui montre la hargne du personnage condamné à subir cette violence jusqu'à perdre ses repères physiques et spirituels), et celle syntaxique qui se veut le reflet de cette déshumanisation des bourreaux comme de leur victime. A cet égard, le discours indirect libre qui se greffe au récit, les phrases hachées ou saturées, la ponctuation malmenée, imprègnent une forme de délire verbal. Gérard Etienne, dans sa volonté de mettre à nu le corps et la conscience décharnés de son personnage, rompt avec le

discours maîtrisé, « *qui est le signe de la sociabilité, de la domination de la culture sur les instincts désordonnés.* » (Etienne, 1989, p.105).

Conscient d'être enclavé dans un univers où toute valeur positive est absente, où la communication est rompue, où la cellule de la prison fait écho à cette prison à ciel ouvert qu'est la patrie, le supplicié, dans une rage blasphématoire, s'en prend à Dieu qu'il accuse dans ce procès intenté au duvaliérisme d'être du côté des bourreaux. Ce que subit le personnage est tellement déshumanisant que seule une instance supérieure serait à même de justifier une telle cruauté et/ou de l'endiguer. Le supplicié est au bord de la folie, mais le fou n'est-il pas « *emblématique d'un univers narratif où violence et pouvoir sont synonymes ?* » (Célerier, 2002, p.58).

Émile Ollivier pour sa part, fait d'un de ses personnages- Gabriel Morelli-, le porte voix de tous ces Haïtiens qui ont eu à subir l'arbitraire d'une incarcération sous le régime duvaliériste. Le personnage retrace, avec des détails crus et insoutenables, l'horreur qu'il a subie deux ans durant. Les sévices physiques sont une donnée *sine qua non* d'une incarcération pour des motifs politiques, et même si Ollivier donnera beaucoup de détails sur le sadisme des geôliers, il est une autre technique de torture à même d'annihiler définitivement les prisonniers. Dans leur volonté de briser totalement les détenus, les geôliers les faisaient se transformer en bourreaux, en les obligeant à torturer voire assassiner leurs compagnons de malheur. Gabriel Morelli avoue :

Jumelée à un camp d'entraînement militaire pour soldats et miliciens, la prison de Fort-Touron détient un triste record : six mois d'espérance de vie pour celui qui franchit son enceinte comme prisonnier. Haut-lieu de la torture, de la réduction à des conditions de vie infra-humaines et de l'exécution sommaire, [...] Fort-Touron, c'est le camp de la mort blanche. Pendant deux années ils ont voulu me persuader de me joindre à eux [...] et comme je refusais, ils me faisaient manger mes propres excréments, quand ce n'était pas de la chair humaine : leurs petites fourches laissaient des traces parfaitement visibles dans le corps des victimes qu'on exécutait, les soirs de grands vents! (Ollivier, pp.124-132)

En faisant s'imbriquer le récit au témoignage, Ollivier réactualise le récit de ces deux ans d'horreur et fait revivre au personnage son calvaire, calvaire du reste éternellement recommencé puisque les bourreaux auront marqué les prisonniers du sceau de la culpabilité. Entre sadisme, scatologie et cannibalisme, Ollivier ne tarit pas de détails lorsqu'il s'agit de passer en revue ce monde carcéral qu'il a connu lui-même avant de s'exiler de sa terre natale. La culture carcérale ou *prizonisation* pour reprendre le terme de Jacques Leauté aura dépouillé Gabriel Morelli, et à travers lui des milliers de victimes, de ses composantes physiques et

psychologiques. En entraînant une victime à devenir bourreau, les geôliers auront réussi à faire sombrer le prisonnier corps et âme et plus aucune limite n'existe entre l'opresseur/bourreau et l'opprimé/victime. En rapportant de telles exactions, Ollivier fait revivre ce monde désarticulé où tortures, sadisme et cannibalisme portent atteinte à la notion même d'humanité.

La société haïtienne semble donc avoir intériorisé la violence, et les écrits du retour au pays natal sont le reflet de cette spirale de la violence dans laquelle s'enlisent les Haïtiens. Ainsi, la violence sature tellement le roman *Rue des pas perdus* (1996) de Lyonel Trouillot que le lecteur a l'impression qu'Haïti est une île qui vit perpétuellement au son des mitraillettes. L'auteur désigne d'ailleurs les Duvalier père et fils par le nom secret: *le Dictateur Eternel-Vivant*, ((Trouillot, 1998, p. 58) père et fils ne font un puisque c'est la même main basse qui a été mise sur le pays, imposant torture, meurtre, viol et corruption de l'Etat ; ce sont en fait trois décennies d'horreur (et pas que trois décennies d'ailleurs) qui se muent en éternité. Le lecteur, emporté dans un récit polyphonique ne sait plus si cette violence carnassière qui a imprimé le quotidien des Haïtiens est imputable aux Duvaliers, aux milices secrètes, aux assassinats politiques toujours irrésolus, etc. Et c'est la même litanie de la violence toujours recommencée qui semble régir le quotidien haïtien : «*De dictateur en dictateur. De prophète en prophète. Qui avait jamais eu le temps de devenir un individu! [...] Dans ce merdier, quelle serait la part du je?* » (Trouillot, 1998, p. 80).

Ollivier pour sa part, signe avec *Les Urnes scellées* (1995) le roman du retour au pays natal. Des actes de « *déchouquage* » (homicide ou crime perpétré par la population qui se fait justice elle-même) aux exécutions en pleine rue perpétrées par des miliciens, du massacre du 29 novembre 1987 aux représailles qui s'en sont suivies, Ollivier livre un récit poignant l'agonie de la transition démocratique post-duvaliériste. Plus que la violence comme acte répréhensible, c'est la violence érigée en mode de vie qu'Ollivier dénonce. Car les bourreaux, à force de martyriser la population, l'ont transformée en monstre capable des pires exactions. Haïti devient définitivement un État de non droit, qu'il y ait des bourreaux à la tête du régime ou pas. D'ailleurs, les victimes comme les bourreaux sont souvent anonymes sous la plume ollivérienne, ce sont soit *des hommes cagoulés* (Ollivier, 1995, p. 284). [...], *des mains, la foule* (Ollivier, 1995, p. 244) pour les miliciens, soit *un tas, une file* (Ollivier, 1995, p. 282) pour les victimes. Cet anonymat montre que tout Haïtien est soit une victime, soit un bourreau, il n'est pas identifiable en tant que citoyen mais plutôt par les actes de violence qu'il perpétue et/ ou subit, au point qu'un personnage ollivérien hurle, indigné : « *Ce pays sera-t-il jamais celui de la paix et de la justice ? [...] La haine s'est installée à demeure dans cette ville* » (Ollivier, 1995, pp.290-291).

Conclusion

Après avoir parcouru quelques textes de la littérature haïtienne, un constat s'impose : cette littérature est souvent un cri qui tente de retranscrire les stigmates d'une île, une île que les plus grands drames de l'Humanité ont marquée au fer. Cette violence toujours recommencée ne fait qu'exacerber les tensions entre les Haïtiens, rallongeant chaque jour un peu plus la liste des victimes de l'histoire chaotique de l'île :

La violence inassouvie cherche et finit par trouver une victime de rechange. A la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée. (Girard, 1972, p.15).

Même si un personnage ollivérien constate amèrement que « *Le problème de ce pays réside dans sa mise en coupe réglée – et cela depuis l'empereur – par une poignée de pillards et d'assassins, les mêmes de père en fils* » (Ollivier, 1995, pp. 214-215) ; occulter cette histoire de violence est, pour citer Trouillot « *tricher avec l'histoire.* » (Trouillot, 1998, p.95). « *Écrire sur ce qu'il ne faut pas dire* » (Borgomano, 1995, pp.72-74), est par contre le moyen de combler les lacunes de cette Histoire trouée et de lutter contre l'oubli.

Le corpus dont sont tirés ces témoignages balaye l'histoire haïtienne, et fait remonter à la surface les moments les plus sombres de l'histoire de l'île. Ces écrivains refusent donc clairement le pacte de l'oubli parce qu'il pourrait nuire à la mémoire des victimes des régimes dictatoriaux. Pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs du passé, se souvenir de l'horreur semble être pour ces auteurs un acte de foi et une ligne de conduite.

BIBLIOGRAPHIE

- * ALEXIX, Stéphen, 1933, *Le Nègre masqué*, Port-au-Prince, Imprimeries de l'Etat.
- * BARTHELEMY, Gérard et GIRAULT, Charles (dir), 1993, *La République haïtienne, État des lieux et perspectives*, ADEC-Karthala, Paris.
- * BORGOMANO, Madeleine, 1995, « Calixthe Beyala, une écriture déplacée », in *Notre Librairie n°125, Cinq ans de littératures, 1991-1995, Afrique noire*, pp.72-74.
- * CELERIER, Patricia, 2002 ; « Engagement et esthétique du cri », in *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, N° 148, pp.57-60.
- * CHAUVET, Marie Vieux, 1968, *Amour, Colère et Folie*, Gallimard.
- * DESPETRE, René, 1976, « Homo Papadocus », *Europe*, pp.56-63.
- * DORSINVILLE, Roger, 1980, *Mourir pour Haïti*, L'Harmattan.
1987, *Accords perdus*, Montréal, CIDIHCA.

- * DUVALIER, François, 1938, *Le problème des classes dans l'Histoire d'Haïti*, Port-au Prince.
- * ETIENNE, Gérard, 1974, *Le Nègre crucifié*, Montréal, Éditions Francophone et Nouvelle Optique.
- * ETIENNE, Sauveur-Pierre, 2007, *L'énigme haïtienne, Echec de l'État moderne en Haïti*, Les Presses Universitaires de Montréal, Québec, 2007.
- * FRANKETIENNE, 1993, *L'Oiseau Schizophone*, éditions des Antilles.
- * GIRARD, René, 1972, *La Violence et le Sacré*, Grasset.
- * HOFFMANN, Léon-François, 1995, *Littérature d'Haïti*, EDICEF/AUPELF, Vanves.
- * HURBON, Laënnec, 1987, *Comprendre Haïti, Essai sur l'État, la nation, la culture*, Karthala.
- * KOVAC, Nikola, 2002, *Le roman politique : Fictions du totalitarisme, suivi de Le Cannibalisme idéologique*, éditions Michalon, Paris.
- * MANIGAT, F. Lesli, 1971, *Statu quo en Haïti*, la Technique du livre, Paris.
2001, *Éventail d'histoire vivante d'Haïti*, T.1, Port-au-Prince, Collection du CHUDAC, Média-texte, 2001.
- * MARS, Kettly, 2010, *Saisons sauvages*, Mercure de France.
- * METELLUS, Jean, 1987, *Haïti, une nation pathétique*, Denoël.
- * OLLIVIER, Émile, 1977, *Paysage de l'aveugle*, Montréal, Pierre Tisseyre.
1983, *Mère-Solitude*, Albin Michel.
1986, *La discorde aux cents voix*, Albin Michel.
- * GERARD, Pierre-Charles, 1973, *Radiographie d'une dictature. Haïti et Duvalier*, Edition Nouvelle Optique, Montréal.
- * RANAIVOSON, Dominique, 2002, « Violence inattendue dans la littérature malgache contemporaine », in *Notre Librairie. Revue des littératures du Sud*, N° 148. *Penser la violence*. Juillet-septembre, pp.24-28.
- * SCHOELCHER, Victor, 2018, *Esclavage et colonisation*, PUF.
- * TROUILLOT, Lyonel, 1998, *Rue des pas perdus*, Mémoire, Port au Prince.

Biographie de l'auteur

Sana DAHMANI, ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Tunis, Sana DAHMANI a obtenu son doctorat en littérature française et comparée (Université de Manouba et Université Michel de Montaigne, Bordeaux III). Après avoir été enseignante-chercheure titulaire pendant dix ans dans des universités tunisiennes, elle est aujourd'hui maître-assistante à l'université Princess Noura bint Abdulrahman à Riyadh. Elle est titulaire d'une licence DELF/DALF Examinateur-Correcteur et enseigne la littérature, le français langue étrangère et la traduction. Elle a publié plusieurs articles sur la littérature de l'exil, la littérature engagée et la littérature féminine. Elle a également coordonné la préparation de plusieurs congrès et colloques internationaux.